



Compte-rendu du Comité directeur du 26 novembre 2012

Présents : Jean-Yves Dartiguenave, Pascal Dupont, Raymonde Sechet, Christian Le Bart, Catherine Guy, Gilbert Gaultier

Excusés : Claude Martin, Dominique Dehais, Marc Rouzeau, Jacky Even

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 24 septembre 2012
- Présentation du compte-rendu des commissions Expertise du 2 juillet et 12 novembre 2012 et de la commission Formation du 15 octobre 2012.
- Discussion et validation du programme d'actions 2013
- Point sur le Conseil d'Orientation (ouverture aux enseignants chercheurs des laboratoires et élection du Président(e))
- Calendrier des prochaines réunions du Comité Directeur
- Questions diverses

Relevé des éléments de débat et des décisions

1. Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2012

Le compte-rendu est validé : 0 contre, 4 pour, 0 abstention.

Il est mis en ligne sur le site web (<http://www.univ-rennes2.fr/iaur/comite-directeur>)

2. Approbation du calendrier

Le calendrier décembre 2012-juillet 2013 est validé.

Il est mis en ligne sur le site web (<http://www.univ-rennes2.fr/iaur/calendrier>) et sera transmis aux partenaires de l'IAUR.

Quand les dates seront connues, l'IAUR diffusera le calendrier des voyages des différents masters de l'IAUR. Le voyage du master MOUI est déjà intégré au calendrier de l'IAUR car il sera ouvert aux partenaires.

Le Comité directeur accepte le déjeuner préalable à sa réunion le 4 février 2013.

3. Approbation du programme d'orientation scientifique et d'actions 2013-2014

Au préalable, il est rappelé :

- La charte d'expertise de l'IAUR devra notamment :
 - ✓ Tenir compte de la charte d'expertise nationale signée par le président de Rennes 2
 - ✓ S'assurer que les orientations de l'IAUR n'entrent pas en contradiction avec les projets des établissements, des équipes de recherche...

- La première mission de l'IAUR est de promouvoir les formations et la recherche en aménagement et urbanisme. Des formations et recherches qui doivent susciter l'expertise et la mise en réseau des acteurs.
- Ce programme a comme statut d'être un document stratégique qui sera diffusé

Titre et Préambule :

- Le titre est modifié pour devenir « Programme d'orientation scientifique et d'actions 2013-2014 ».
- Le terme « environnement » est supprimé
- Le Comité directeur valide l'ouverture du Conseil d'orientation aux enseignants chercheurs des laboratoires et des équipes pédagogiques des formations membres du GIS, sans possibilité de vote. Le terme « collège » est supprimé.
- Une invitation sera envoyée aux responsables de laboratoires et formations afin de les informer de ces modifications et de leur demander de désigner un ou deux représentants.
- Le Comité directeur n'approuve pas l'ouverture du Conseil d'orientation aux enseignants chercheurs non impliqués dans l'aménagement et l'urbanisme. Les commissions de travail et les actions de l'IAUR restent cependant ouvertes à ces derniers.

Axe 1 : la recherche

- Le terme « appliquée » est supprimée
- Une seule thématique de recherche est retenue : « l'énergie sur le territoire », thématique qui peut réellement créer une dynamique locale et inter-établissements.
- L'un des rôles du Comité directeur sera de définir le thème de recherche pluriannuel de l'IAUR
- Le cycle « les rencontres de la recherche » : la rencontre du 15 mars 2013 peut sans doute se dérouler à la MSHB (confirmation en attente)
- Ces rencontres mériteraient d'être filmées pour être consultables sur le site web de l'IAUR (objectif de capitalisation)

Axe 2 : la formation initiale

- Rencontre de l'IAUR du 1^{er} février : la salle du Tambour est jugée inadaptée à ce type d'évènement ; en outre, le nombre de places risque d'être insuffisant. Possibilité à étudier dans autres bâtiment dont le S ?

Axe 2 : la formation continue

- L'IAUR doit réellement se positionner comme force de propositions sur ce champ.
- Au regard de l'expérience et des évolutions récentes du CREPA, une rencontre dédiée à son fonctionnement est à prévoir.

Axe 2 : la formation grand public

- Le Comité directeur approuve la proposition d'un « café urbanisme-aménagement » en précisant qu'il fonctionnerait certainement mieux s'il est organisé sur le temps du matin ou du midi, laissant ainsi le temps du soir pour les autres cafés existants.

Axe 3 : l'expertise

- Le terme « stratégique » est supprimé.
- Le master ISUR est ajoutée aux autres formations AUDIT, EAPT et INSA
- Une fois les dates de restitution des ateliers connues, celles-ci seront diffusées dans la lettre d'information de l'IAUR.

Axe 4 : une mission transversale

- La phrase « Diffuser les rapports, diffuser les travaux d'expertise des étudiants et des BET partenaires... (avec accord des commanditaires) » est simplifiée : « diffuser les rapports et les travaux d'expertise (avec accord des commanditaires) »
- La lettre mensuelle à partir de janvier et non pas « début janvier »

Le programme d'orientation et d'actions est approuvé par le comité directeur.

Le prochain Comité directeur aura lieu le 4 février 2013 à 13h avec un plateau repas